

L'histoire de la formation des juristes dans l'espace belge XIX^e-XX^e siècles : état et perspectives de la recherche

Journée du 12 mai 2017

Maison des Arts – Salle J56.3.303, 2^{ème} étage - 56, Avenue Jeanne 1050 Ixelles

10h00 – 12h00

Sous la présidence de **Patrick Goffaux**, doyen de la Faculté de droit et de criminologie de l'Université Libre de Bruxelles.

Accueil

Jérôme de Brouwer, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, *Introduction : état et perspectives de la recherche sur l'évolution de la formation des juristes en Belgique.*

Fred Stevens, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Katholiek Universiteit Leuven, Louvain), *A la recherche de l'histoire d'une faculté : vers la faculté de droit néerlandophone de la KU Leuven.*

Maxime Jottrand, chercheur à l'Université Libre de Bruxelles, *L'organisation légale de l'enseignement du droit en Belgique au XIX^e siècle : enjeux et débats législatifs.*

14h00 – 16h00

Sous la présidence de **Pierre Bonin**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Société pour l'histoire des Facultés de droit.

Nathalie Tousignant, professeure à l'Université Saint-Louis (Bruxelles) et **Amandine Dumont**, chercheuse à l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve), *Le rôle de l'École coloniale dans la formation des magistrats du Congo belge (1908-1960).*

Vincent Genin, assistant à l'Université de Liège, *Enseigner le droit international en Belgique (XIX^e-XX^e siècles.), un nouveau venu dans le champ académique.*

Élisabeth Bruyère, chercheuse à l'Université de Gand (Universiteit Gent), *François Laurent, l'enseignement et l'esprit libres.*

Lectures de... : Le Trésor historique de l'État en France (2^e éd., Fayard, 1992) de Pierre Legendre

Journée du 19 mai 2017

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Salle 1
12, place du Panthéon - Paris V^e

10h00-12h00

Sous la présidence de **Pierre Brunet**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Jacques Caillosse, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), *Quel droit administratif Pierre Legendre fait-il entendre?*

Simon Gilbert, professeur à l'Université de Créteil, *L'histoire du droit administratif selon Pierre Legendre.*

Katia Weidenfeld, professeur à l'École nationale des chartes, *La juridiction administrative dans le Trésor historique : un régulateur plus qu'un juge.*

14h00-16h00

Sous la présidence de **Didier Truchet**, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), président de la Société pour l'histoire des Facultés de droit.

Bernardo Sordi, professeur à l'Université de Florence, *Pour une « chronologie raisonné » de l'histoire administrative : l'enseignement de Pierre Legendre.*

Grégoire Bigot, professeur à l'Université de Nantes, *Une généalogie de l'État ?*

Louis Assier-Andrieu, professeur à l'École de droit de Science po, *La « Projection coloniale » : ce que le droit projeté fait dire aux indigènes de leurs « droits propres ou coutumiers ».*